

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate
CP-27-02-2024(283)

SOUTIEN FINANCIER DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST
DEUX PROJETS SE PARTAGENT 38 500 \$

Clermont, le 27 février 2024 – La MRC de Charlevoix-Est est fière d'appuyer le démarrage et la relève d'entreprises par le biais de deux contributions totalisant 38 500 \$ grâce au Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) et au Fonds régions et ruralité (FRR).

L'entreprise Gâteaux et Cie Charlevoix se voit remettre un montant de 13 500 \$ afin de passer à une nouvelle étape de son démarrage. Cette somme permettra l'achat d'équipements pour une cuisine de production à La Malbaie adaptée aux besoins de l'entreprise. En activité depuis mai 2023, Gâteaux et Cie Charlevoix conçoit des desserts pour les particuliers et principalement pour les restaurateurs de la région qui peuvent ainsi offrir à leurs clients des desserts de qualité préparés localement, tout en diminuant leurs besoins en main-d'œuvre dans un contexte où celle-ci se fait rare.

Les releveurs de l'Auberge le Relais des Hautes-Gorges reçoivent 25 000 \$ pour réaliser leur projet d'acquisition et d'investissement pour cet établissement situé à Saint-Aimé-des-Lacs. Les promoteurs comptent continuer d'opérer l'Auberge ayant 30 ans d'existence, tout en lui donnant une nouvelle image et en développant des services complémentaires.

« Nous sommes satisfaits de constater que le dynamisme sur notre territoire ne cesse de croître. Ces investissements nous permettent d'appuyer des projets qui contribuent à la concrétisation des actions de la planification stratégique de développement territoriale de la MRC, notamment par le soutien au démarrage et le rehaussement de l'offre d'hébergement en périphérie du parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie », explique M^{me} Odile Comeau, préfet de la MRC de Charlevoix-Est.

Rappelons qu'une entente conclue entre la MRC de Charlevoix-Est et le Secrétariat à la Capitale-Nationale dans le cadre du FRR lui confie une enveloppe annuelle de 1 001 343 \$ pour une période allant de 2020 à 2025. Cette entente permet de soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional.

Aussi, le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2020 à 2024, la MRC de Charlevoix-Est dispose d'une enveloppe de 2 270 594 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

Les promoteurs de ces projets ont bénéficié de l'accompagnement du Service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est, Mission développement Charlevoix.

- 30 -

Source :

Caroline Dion

Directrice générale adjointe

Directrice de la sécurité publique et des communications

caroline.dion@mrccharlevoixest.ca

418 439-3947, poste 5003